

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 9 octobre 2018 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Alain Jobin M. Yves Guérette, vice-président.

M. Michael Bernier est absent, son substitut également.

Est également présente :

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-sept (19h47), M. Yves Guérette, vice-président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

18-10-106

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 5 octobre 2018;
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Dossier ressource humaine;
 - 5.2 Embauche du directeur intérimaire;
 - 5.3 Traitement des élus
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Matériel prévention enfants
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Fabrique demande le Rescue guignolée
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en retirant le point 5.3.

18-10-107

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018, tel que déposé.

18-10-108

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 OCTOBRE 2018

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 5 octobre 2018.

18-10-109

DOSSIER RESSOURCE HUMAINE

Considérant les interventions effectuées entre la Régie et l'employé, pouvant être sources de litige quant à son lien d'emploi;

Considérant que des discussions ont eu lieu entre les parties et qu'elles ont convenu de prévenir et de mettre un terme à tout différend à l'amiable;

À cette fin, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le président, Monsieur Michaël Bernier, à signer le document intitulé « Reçu-quittance et transaction »;

D'autoriser la secrétaire-trésorière, Madame Andrée-Anne Beauregard, à donner suite aux ententes intervenues dans ladite transaction;

De prendre acte que la secrétaire-trésorière classera dans les documents confidentiels le texte de ladite convention de transaction, celle-ci ayant un caractère confidentiel au sens des articles 53 et suivants de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

18-10-110

EMBAUCHE DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Considérant le départ à la retraite du directeur M. Michel Bastien en date du 1er octobre 2018;

Considérant le besoin d'avoir une personne ressource en attendant la nomination d'un nouveau directeur;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de nommer M. Benoit Gaudette comme directeur intérimaire.

TRAITEMENT DES ÉLUS

Point reporté.

18-10-111

MATÉRIEL PRÉVENTION ENFANTS

Considérant la visite de la maternelle et du Centre de la Petite Enfance de Saint-Hugues le 3 octobre dernier;

Considérant la diminution de l'inventaire de matériel pour la prévention junior;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur intérimaire, M. Benoit Gaudette, à procéder à l'achat de nouveau matériel pour une somme d'environ 1000\$.

INFORMATION DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le directeur intérimaire informe le conseil qu'il n'y aura pas de pompiers envoyés en formation pour l'année 2018-2019.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

Le directeur intérimaire s'informe auprès du conseil d'administration, à savoir s'ils ont une idée du délai de l'intérim.

18-10-112

FABRIQUE DEMANDE RESCUE POUR LA GUIGNOLÉE

Considérant la demande de la Fabrique pour l'unité Rescue pour la guignolée à Saint-Barnabé-Sud le 8 décembre 2018 de 11h à 14h;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'accepter cette requête.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

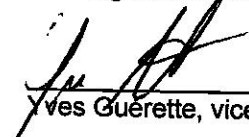
18-10-113


LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures cinq (20h05), il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (15e) jour d'octobre 2018.


Yves Guérette, vice-président


Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière